

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 02458

Numéro SIREN : 491 452 991

Nom ou dénomination : FITTINGBOX

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003501

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003501**
n° de gestion : **2006B02458**
n° SIREN : **491 452 991 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 13/02/2019 à un dépôt reçu par voie électronique annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

FITTINGBOX - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
644 voie L'occitane Immeuble Arizona - Bâtiment A 31670 Labège -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2247529

670 LABEGE

certifié conforme

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	229 289	124 000	105 289	62 000	43 289	69,82
Frais de développement	2 317 732	979 162	1 338 570	1 025 643	312 928	30,51
Concessions, brevets et droits similaires	2 015 076	1 405 704	609 373	533 426	75 946	14,24
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	20 000		20 000	209 305	181 305	85,62
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	170 431	105 646	72 785	70 650	2 135	3,02
Autres immobilisations corporelles	321 009	253 420	67 589	87 250	19 660	21,62
Immobilisations en cours	6 378		6 378		6 378	
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	909		909	909		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	24 120		24 120	27 120	3 000	11,05
Total II	5 121 744	2 067 301	2 253 814	2 016 303	237 511	11,78
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	6 257		6 257		6 257	
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	31 692		31 692	72 111	40 419	56,06
Avances et acomptes versés sur commandes	5 000		5 000		5 000	
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	2 094 714	155 813	1 938 871	3 076 212	1 227 341	39,90
Autres créances	1 330 957		1 330 957	1 121 812	217 115	19,35
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	37 608		37 608	37 608		
Disponibilités	220 232		220 232	535 437	315 205	50,07
Charges constatées d'avance (3)	112 339		112 339	94 595	17 744	18,76
Total III	3 757 079	155 813	3 601 236	4 508 105	1 306 869	27,07
Comptes de Régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à court terme (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)	32 569		32 569	1 204	31 365	93
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 911 392	3 023 774	5 887 619	6 525 712	1 008 093	15,36

(1) Sous réserve de bail
 (2) Sous réserve de bail
 (3) Sous réserve de bail

0

R

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 249 569) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	249 569 671 931	249 569 671 931		
	Réserves				
	Réserve légale	15 310	15 000	310	2.07
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	5 899		5 899	
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 398 606	6 210	1 404 816	18
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	455 976	942 710	1 398 686	149.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées	660 750	718 380	57 630	8.02
	Total II	660 750	718 380	57 630	8.02
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	32 569	91 633	62 064	65.50
	Total III	32 569	91 633	62 064	65.50
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	500 000	500 000		
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 391 202	1 015 025	376 177	37.26
	Concours bancaires courants	72 100		72 100	
	Emprunts et dettes financières diverses	32 147	32 147		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 257 936	625 655	632 281	101.06
	Dettes fiscales et sociales	905 919	1 075 119	60 200	8.20
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	774 012	581 456	192 556	33.11
	Produits constatés d'avance (I)	631 257	1 318 241	686 984	52.11
	Total IV	5 647 572	5 147 671	499 901	9.71
	Ecart de conversion passif (V)	2 709	52 318	49 609	94.60
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 627 619	6 265 712	1 068 093	15.36

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'être en

4 420 102 5 147 671

B

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N/N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises	31 940	98 256	130 196	195 040	64 844	33.25
Production vendue de biens	2 117 012	1 689 013	4 006 055	5 283 012	1 276 967	24.17
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	2 348 952	1 787 269	4 126 221	5 478 052	1 351 832	24.49
Production stockée				333 133	333 333	100.00
Production immobilisée			1 228 076	1 264 963	56 878	4.43
Subventions d'exploitation			669 256	526 402	142 854	27.14
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			157 829	39 033	118 051	296.33
Autres produits			21 114	235	20 879	18
Total des Produits d'exploitation (I)			6 212 585	6 926 178	713 592	11.20
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			128 739	180 050	52 151	20.40
Variation de stock (marchandises)			40 439	10 808	29 631	274.16
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			6 257		6 257	
Autres achats et charges externes *			2 548 317	2 170 272	378 045	17.42
Impôts, taxes et versements assimilés			118 000	115 460	3 348	2.90
Salaires et traitements			2 199 679	2 241 309	41 510	1.85
Charges sociales			897 033	914 501	17 468	1.91
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 350 545	1 029 617	320 927	31.95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			64 762	182 578	137 789	75.47
Dotations aux provisions						
Autres charges			257 977	26 449	231 528	875.37
Total des Charges d'exploitation (II)			7 588 089	6 871 764	716 304	10.42
I - Résultat d'exploitation (I-II)			1 375 503	134 394	1 499 895	18
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(I) Dont produits d'exploita à des exercices antérieurs
 (II) Dont charges d'exploita à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N/N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	72	71	0	0.36
Autres intérêts et produits assimilés (3)	94 633		94 633	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	504	6 736	7 240	107.44
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	94 209	6 807	87 353	19
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	32 569	36 100	3 531	9.78
Intérêts et charges assimilés (4)	84 318	75 470	8 848	11.72
Différences négatives de change	497	13 479	12 982	96.32
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	117 384	125 049	7 665	6.13
2. Résultat financier (V-VI)	23 180	118 201	95 018	80.39
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 390 696	6 100	1 404 879	NI
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		17	17	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		17	17	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		17	17	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	6 306 786	7 003 025	696 240	9.94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 706 471	6 906 816	703 656	10.13
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 390 696	6 210	1 404 896	NI

* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
: Redevances de crédit-bail immobilier
(3) Dont produits rattachés aux opérations liées
(4) Dont intérêts rattachés aux opérations liées

RIERA LE BOULCH et Associés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 19/01/2018 acte :

- le remboursement anticipé de l'emprunt obligataire convertible de 500KE ;
- l'augmentation du capital par l'émission de 14.880 actions au nominal de 1€ et assorties d'une prime d'émission de 32,60€ ;
- l'émission en deux tranches, d'un nouvel emprunt obligataire de 1.600KE.

A la suite de cette opération, les fonds propres de la société FITTINGBOX redeviennent positifs, s'établissant à 43.992 euros pour un capital social de 264.449 euros.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. B31-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu de la politique de recapitalisation et de restructuration de la dette intervenue au début de l'année 2018, notre société a appliqué le principe de continuité d'exploitation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations générales complémentaires**Frais de développement :**

La société enregistre les frais de développement selon la méthode préférentielle d'enregistrement en immobilisations incorporelles. Ainsi, les dépenses de développement qui remplissent les critères d'activation sont inscrites en immobilisations.

Les coûts de développement constitutifs de la valeur de l'immobilisation incorporelle incluent les coûts au titre des matériaux et services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle, les salaires et autres coûts liés aux personnels directement engagés, ainsi que les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour générer l'actif.

Les frais de collection sont activés et amortis sur 2 ans.

Les projets de développement sont amortis à compter de la date de commercialisation et la durée d'amortissement est fonction de la durée de vie probable des projets (3 à 5 ans).

Enregistrement du chiffre d'affaires :

- Activité ventes licences en mode « SAAS » (software as a service) prestation globale de mise à disposition d'un support (licence, site...) rendue de façon linéaire. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et de prestation de maintenance dans un contrat unique. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et Vente de prestation de maintenance dissociées contractuellement : La reconnaissance du CA se fait à la signature du contrat pour la licence (concomitant à la livraison) et au fur et à mesure de leur réalisation pour les prestations associées.
- Activité Studio / développements spécifiques : exécution de travaux ponctuels analysés comme des prestations discontinues au sens du Plan Comptable Général. Le chiffre d'affaires est enregistré lorsque la prestation est réalisée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Révaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	1 651 548		598 448
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 924 253		897 547
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	209 645		54 840
Installations générales agencements aménagements divers	29 998		7 537
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	262 286		34 308
Immobilisations corporelles en cours			6 378
TOTAL	501 929		103 060
Autres participations	909		
Prêts, autres immobilisations financières	27 120		
TOTAL	28 029		
TOTAL GENERAL	4 185 759		1 599 055

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais d'établissement et de développement TOTAL	297 025	0	2 547 021	2 547 021
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	297 025	481 699	2 043 076	2 043 076
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		86 054	178 431	170 431
Installations générales agencements aménagements divers			37 535	37 535
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		12 317	284 274	284 274
Immobilisations corporelles en cours			6 378	6 378
TOTAL		98 371	506 618	506 618
Autres participations			909	909
Prêts, autres immobilisations financières		3 000	24 120	24 120
TOTAL		3 000	25 029	25 029
TOTAL GENERAL		503 069	5 121 744	5 121 744

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement recherche développement TOTAL	563 906	539 256		1 103 162
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 181 522	785 881	481 699	1 405 704
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	138 995	52 705	86 054	105 646
Installations générales agencements aménagements divers	14 625	3 052		10 477
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	190 410	56 850	12 317	234 943
TOTAL	344 029	113 407	98 371	359 065
TOTAL GENERAL	2 089 456	1 358 544	580 070	2 867 931

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	539 356				
Autres immob.incorporelles TOTAL	705 081				
Instal.techniques matériel outillage indus.	53 705				
Instal.généralités agenc.aménag.divers	3 052				
Matériel de bureau informatique mobilier	56 850				
TOTAL	113 407				
TOTAL GENERAL	1 358 544				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	1 300	32 569	1 300		32 569
Autres provisions pour risques et charges	93 333		93 333		
TOTAL	94 633	32 569	94 633		32 569

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	251 344	44 788	140 289		155 843
TOTAL	251 344	44 788	140 289		155 843
TOTAL GENERAL	345 977	77 357	234 922		188 412
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		44 788	140 289		
		32 569	94 633		

Provisions pour dépréciation :

- La provision pour dépréciation des comptes clients enregistre les risques de recouvrement évalués par la société au vu de chaque dossier.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	24 120	0	24 120
Clients douteux ou litigieux	332 341	332 341	
Autres créances clients	1 672 374	1 672 374	
Personnel et comptes rattachés	11 296	11 296	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 316	1 316	
Impôts sur les bénéfices	509 786	509 786	
Taxe sur la valeur ajoutée	213 463	213 463	
Divers états et autres collectivités publiques	204 500	204 500	
Groupe et associés	85	85	
Débiteurs divers	398 512	398 512	
Charges constatées d'avance	112 339	112 339	
TOTAL	3 480 130	3 456 010	24 120

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	500 000	500 000		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	72 100	72 100		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 393 203	235 732	1 007 470	150 000
Emprunts et dettes financières divers	26 667	26 667		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 257 936	1 257 936		
Personnel et comptes rattachés	305 551	305 551		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	386 568	386 568		
Taxe sur la valeur ajoutée	232 479	232 479		
Autres impôts taxes et assimilés	62 321	62 321		
Groupe et associés	5 480	5 480		
Autres dettes	774 012	774 012		
Produits constatés d'avance	631 257	631 257		
TOTAL	5 647 573	4 490 102	1 007 470	150 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	625 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	326 023			

Composition du capital social

(PCG Art. B11-3 et B12-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	140 620			140 620
Actions de préférence	1.0000	103 919			103 919

La société a émis et attribué plusieurs plan de BSPCE qui ont les caractéristiques suivantes:

- Attribution de 420 BSPCE d'une valeur de 28€ exerçable jusqu'au 23/09/2019
- Attribution de 170 BSPCE d'une valeur de 28€ exerçable jusqu'au 05/07/2021
- Attribution de 5904 BSPCE(1) d'une valeur de 32,10€ exerçable jusqu'au 24/05/2022
- Attribution de 7491 BSPCE d'une valeur de 32,10€ exerçable jusqu'au 04/07/2022
- Attribution de 2438 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable jusqu'au 25/05/2026
- Attribution de 670 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 31/05/2020
- Attribution de 3348 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 23/09/2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Frais d'établissement

(Code de Commerce Art. R 123-115, 114)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	229 289	20.00
Total général	229 289	

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 31-2/2.1)

En 2017, huit projets de développement remplissent les critères d'activation et sont immobilisés pour un montant total de 676 092 €. Il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ces projets sont enregistrés au bilan au compte 203000 et ont commencé leur amortissement.

Pour rappel, les frais engagés pour la recherche et le développement par la société FITTINGBOX sur les 5 derniers exercices s'élèvent à (calculés selon l'évaluation CIR) :

- exercice 2013 : 922.505€
- exercice 2014 : 1.052.760€
- exercice 2015 : 1.255.543€
- exercice 2016 : 1.651.963€
- exercice 2017 : 1.815.584€

Autres immobilisations incorporelles

(Code de Commerce Art. R 123-115)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	230 102	33.00
Site Allolunettes	137 814	20.00
Brevets	410 584	20.00
Collections marques	1 205 217	50.00

Brevets :

La valorisation des brevets intègre exclusivement les charges externes engagées et les coûts internes ne sont pas valorisés.

Collections marques :

La constitution d'un fonds numérisé de modèles de marques est enregistrée en actif incorporel.

La valorisation retenue est au coût direct de production.

Le fonds de modèles est amorti sur la durée d'exploitation commerciale de chaque

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

collection soit sur 2 ans. En N+2, à l'issue de la période d'amortissement, la collection est mise au rebut.

Au 31/12/2017, le poste Collections/marques est donc constitué des collections 2016/2017 et 2017/2018 pour une valeur brute totale de 1205KE. La production immobilisée de l'exercice s'élève à 552KE et la dotation aux amortissements à 603KE.

Évaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Évaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 & 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 & 5 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 & 10 ans

Titres Immobilisés

(PCG Art. 311-270 et 311-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Évaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 311-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 311-272 et 311-24)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

A compter de l'exercice 2017, la société applique le nouveau règlement de l'ANC n°2015-05 et enregistre les gains et pertes sur les créances et dettes commerciales en résultat d'exploitation et non plus en résultat financier.

Dépréciation des créances

(PCG Art.31-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.31-3, Art.331-11 et 332-32)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
Obligations convertibles	500 000	1	

La société a émis un emprunt obligataire de 500.000€ convertible en actions de préférence de catégorie B de la société.

L'emprunt d'une durée initiale de 5 ans, a été remboursé par anticipation en janvier 2018, sans majoration de la prime d'émission.

En conséquence de cette décision, la provision pour prime de non conversion enregistrée pour un montant de 93KE, a été reprise au cours de l'exercice 2017.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.31-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 410-7 et 410-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	102 389
Autres créances	210 857
Total	393 247

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 884
Dettes fiscales et sociales	492 965
Autres dettes	550 745
Total	1 168 595

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	112 339
Total	112 339
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	631 257
Total	631 257

22

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. B11-3)

	Personnel salarié
Cadres	37
Agents de maîtrise et techniciens	7
Employés	4
Total	48

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 834 200-	435 441-
Résultat comptable (hors participation)	1 834 200	435 541-

L'impôt société de l'exercice est un produit d'impôt du fait du crédit impôt recherche de 435.541€ dégagé sur l'exercice.

La société a opté pour l'enregistrement en résultat d'exploitation (poste subvention) du crédit impôt recherche.

La société bénéficie également d'un crédit impôt compétitivité de 74.244€ comptabilisé en diminution des charges de personnel, conformément à l'avis de l'ANC du 21 février 2013.

Le CICE perçu a permis de soutenir l'embauche et les investissements.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 331-27)

Engagements donnés

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Engagements reçus

Avals cautions accordés	92 200
Total	92 200

Cautionnement de la banque BNP Paribas auprès de la société BUROTEYCPOLE, bailleur.

En contrepartie de cette caution, la société a souscrit auprès de la BNP, 14 titres du fonds TRESOR 3.M FCP pour une valeur de 37KE.

Ces titres sont assortis d'un nantissement au profit de la BNP.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-27, Art. 832-13)

Compte tenu de l'effectif et de sa structure (âge, ancienneté...), les engagements de la société en matière de pensions et de retraites ne sont pas significatifs.

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L 233-13; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (>50% du capital détenu)			
- FITTINGROX INC	272 737	100.00	164 292
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

FITTINGBOX
Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
au capital de 264.449 €
Siège Social : 644 Voie L'Occitane - Immeuble Arizona - Bâtiment A
31670 LABEGE
491 452 991 R.C.S. TOULOUSE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EN DATE DU 28 JUIN 2018

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
--

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes réunis en assemblée générale en application des statuts et de l'article L 225-100 du Code de commerce pour qu'il vous soit rendu compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 prise en application de la loi Sapin 2 et son décret d'application 2017-1174 du 18 juillet 2017 portant diverses mesures de simplification et de clarification des obligations d'information à la charge des sociétés institue un rapport sur le gouvernement d'entreprise élaboré par le Conseil de surveillance, conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte de la composition, du fonctionnement du Conseil de surveillance de la Société ainsi que de ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice.

Il est précisé que le Conseil de surveillance s'est réuni et a exercé ses pouvoirs conformément aux dispositions statutaires.

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-86 ET L.225-87 DU CODE DE COMMERCE

Il est tout d'abord rappelé que les actionnaires de la société ont conclu lors de l'Assemblée générale du 10 avril 2014, pour une durée de 10 ans, un protocole d'investissement ainsi qu'un pacte d'actionnaire régissant leurs droits et obligations au sein de la Société FittingBox.

Vous aurez à approuver le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-86 du Code de Commerce mentionnant les conventions suivantes :

Le Président rappelle que :

- ✓ les conventions réglementées précédemment autorisées ne relèvent plus de la procédure prévue aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce et/ou ont été résiliées ;

- ✓ aucune nouvelle convention réglementée donnant lieu à la procédure prévue aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Le Président précise que le Commissaire aux comptes a été régulièrement informé pour l'établissement de son rapport spécial.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par les membres du Conseil de surveillance, mandataires sociaux de la Société. Le mandat des membres est d'une durée de trois ans.

- Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Monsieur **Ariel Choukroun**, Président et Membre du Conseil de Surveillance de la société FITTINGBOX renouvelé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 30 juin 2017 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

- ✓ Président de la Société ARIBEN PARTICIPATIONS, Société par Actions Simplifiée au capital de 90.000 euros, dont le siège social est sis 644 Voie L'Occitane - Immeuble Arizona - Bâtiment A 31670 LABEGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 491 415 626,

Monsieur **Philippe Herbert**, représentant permanent de la société **BANEXI VENTURES PARTNERS**, Membre du Conseil de Surveillance de la société FITTINGBOX renouvelé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 30 juin 2017 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes listées en annexe des présentes.

Monsieur **Michel DESBARD**, représentant permanent de la société **LBO France GESTION**, Membre du Conseil de Surveillance de la société FITTINGBOX renouvelé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 30 juin 2017 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions listées en annexe du présent rapport.

Monsieur **Carlo PRIVITERA**, Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance représentant le Groupe Fondateur nommé par assemblée générale en date du 30 juin 2017 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

✓ Néant

Monsieur **Benjamin Hakoun**, Membre et Président du Directoire de la société FITTINGBOX renouvelé dans ses fonctions par décision du conseil de surveillance du 30 juin 2017 pour une période de trois ans qui prendra fin dans l'année 2021, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

✓ Directeur Général de la société ARIBEN PARTICIPATIONS

Monsieur **Bernard de Savignies**, membre du Directoire de la société FITTINGBOX renouvelé dans ses fonctions par décision du conseil de surveillance du 30 juin 2017 pour une période de trois ans qui prendra fin dans l'année 2021, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

✓ Néant

- Représentation Hommes- Femmes

Compte tenu des seuils légaux notre société sera concernée par les dispositions de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils de surveillance à compter de 2020 et imposant une répartition non supérieure à un écart de 40% entre hommes et femmes.

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 5.887.619 euros
Chiffre d'affaires : 4.136.251 euros
Résultat de l'exercice : (1.398.686) euros

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article L. 225-100 alinéa 7 du Code de Commerce, est joint au présent rapport un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des Actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de Commerce.

Le Conseil de surveillance
Ariel CHOUKROUN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Choukroun', with a long horizontal stroke extending to the right.



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site Internet : www.kpmg.fr

*Fittingbox S.A. à Directoire et
Conseil de Surveillance*
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017
Fittingbox S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
644, Voie l'Occitane - Bâtiment A Arizona - 31670 Labège
Ce rapport contient 21 pages
Référence : PSP - 182.120 RCA

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents du
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'exercice
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Echo
2 avenue Gambetta
92050 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 487 100 €
Code APE 6920Z
775 728 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 728 417



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr

Fittingbox S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance

Siège social : 644, Voie l'Occitane - Bâtiment A Arizona - 31670 Labège
Capital social : €. 264.449

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Fittingbox S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les opérations décrites dans la note « Evénements significatifs postérieurs à l'exercice » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les activités de la société sont la création, l'édition, le développement, la commercialisation de logiciels, progiciels, sites internet, l'installation et la maintenance de ces produits. La note « Enregistrement du chiffre d'affaires » de l'annexe décrit les principes, règles et méthodes comptables concernant le principe de reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Au titre de son activité, la société engage des dépenses de recherche et de développement. Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement qui sont inscrits à l'actif du bilan dès lors que tous les critères prévus à l'article 311-3.2 du Plan comptable général, sont satisfaits.

La note « Frais de développement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et l'amortissement des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle, et nous nous sommes assurés que la note « Frais de développement » de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

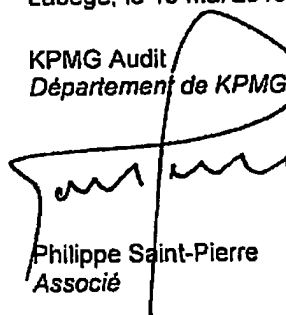
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 15 mai 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	229 289	124 000	105 289	62 000	43 289	69.82
	Frais de développement	2 317 732	979 162	1 338 570	1 025 643	312 928	30.51
	Concessions, brevets et droits similaires	2 015 076	1 405 704	609 373	533 426	75 946	14.24
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	28 000		28 000	209 305	181 305	86.62
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	178 431	105 646	72 785	70 650	2 135	3.02
	Autres immobilisations corporelles	321 809	253 420	68 389	87 250	18 860	21.62
	Immobilisations en cours	6 378		6 378		6 378	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	909		909	909		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	24 120		24 120	27 120	3 000	11.06
	Total II	5 121 744	2 867 931	2 253 814	2 016 303	237 511	11.78
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	6 257		6 257		6 257	
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	31 692		31 692	72 131	40 439	56.06
	Avances et acomptes versés sur commandes	5 000		5 000		5 000	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 004 714	155 843	1 848 871	3 076 212	1 227 341	39.90
	Autres créances	1 338 957		1 338 957	1 121 842	217 115	19.35
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	37 888		37 888	37 888		
	Disponibilités	220 232		220 232	535 437	315 205	58.87
	Charges constatées d'avance (3)	112 339		112 339	94 595	17 744	18.76
	Total III	3 757 079	155 843	3 601 236	4 938 105	1 336 869	27.07
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	32 569		32 569	1 304	31 265	NS
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		8 911 392	3 023 774	5 887 619	6 955 712	1 068 093	15.36

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

20

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N/N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 249 569) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	249 569 671 931	249 569 671 931		
	Réserves	15 310	15 000	310	2.07
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	5 899		5 899	
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 398 686	6 210	1 404 896	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	455 976	942 710	1 398 686	149.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées	660 750	718 380	57 630	8.02
	Total II	660 750	718 380	57 630	8.02
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	32 569	94 633	62 064	65.58
	Total III	32 569	94 633	62 064	65.58
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	500 000	500 000		
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 393 202	1 015 025	378 177	37.26
	Concours bancaires courants	72 100		72 100	
	Emprunts et dettes financières diverses	32 147	32 147		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 257 936	625 655	632 281	101.06
	Dettes fiscales et sociales	986 919	1 075 119	88 200	8.20
Comptes de régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	774 012	581 486	192 526	33.11
	Produits constatés d'avance (I)	631 257	1 318 241	686 984	52.11
	Total IV	5 647 572	5 147 671	499 901	9.71
	Ecart de conversion passif (V)	2 705	52 318	49 613	94.83
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 887 619	6 955 712	1 068 093	15.36

(I) Dettes et produits constatés d'avance à valoir d'un an

4 490 102 5 147 671

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	31 940	98 256	130 196	195 040	64 844	33.25	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 317 042	1 689 013	4 006 055	5 283 042	1 276 987	24.17	
Chiffre d'affaires NET	2 348 982	1 787 269	4 136 251	5 478 082	1 341 832	24.49	
Production stockée				333 333	333 333	100.00	
Production immobilisée			1 228 076	1 284 953	56 878	4.43	
Subventions d'exploitation			669 256	526 402	142 854	27.14	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			157 889	39 838	118 051	296.33	
Autres produits			21 114	235	20 879	NS	
Total des Produits d'exploitation (I)			6 212 585	6 996 178	783 592	11.20	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			128 739	180 890	52 151	28.83	
Variation de stock (marchandises)			40 439	10 808	29 631	274.16	
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			6 257		6 257		
Autres achats et charges externes *			2 548 317	2 170 272	378 045	17.42	
Impôts, taxes et versements assimilés			118 808	115 460	3 348	2.90	
Salaires et traitements			2 199 699	2 241 209	41 510	1.85	
Charges sociales			897 033	914 501	17 468	1.91	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 358 545	1 029 617	328 927	31.95	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			44 788	182 578	137 789	75.47	
Dotations aux provisions							
Autres charges			257 977	26 449	231 528	875.37	
Total des Charges d'exploitation (II)			7 588 088	6 871 784	716 304	10.42	
I - Résultat d'exploitation (I-II)			1 375 503	1 243 394	1 499 896	NS	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

fm

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017	31/12/2016	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	72	71	0	0.36
Autres intérêts et produits assimilés (3)	94 633		94 633	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	504	6 776	7 281	107.44
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	94 200	6 848	87 353	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	32 569	36 100	3 531	9.78
Intérêts et charges assimilées (4)	84 318	75 470	8 849	11.72
Différences négatives de change	497	13 479	12 982	96.32
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	117 383	125 048	7 665	6.13
2. Résultat financier (V-VI)	23 183	118 201	95 018	80.39
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 398 686	6 193	1 404 879	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		17	17	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		17	17	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		17	17	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	6 306 786	7 003 025	696 240	9.94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 705 471	6 996 816	708 656	10.13
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 398 686	6 210	1 404 896	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

49 233 34 883

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 19/01/2018 acte :

- le remboursement anticipé de l'emprunt obligataire convertible de 500KE
- l'augmentation du capital par l'émission de 14.880 actions au nominal de 1€ et assorties d'une prime d'émission de 32,60€
- l'émission en deux tranches, d'un nouvel emprunt obligataire de 1.600KE.

A la suite de cette opération, les fonds propres de la société FITTINGBOX redeviennent positifs, s'établissant à 43.992 euros pour un capital social de 264.449 euros.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu de la politique de recapitalisation et de restructuration de la dette intervenue au début de l'année 2018, notre société a appliqué le principe de continuité d'exploitation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations générales complémentaires

Frais de développement :

La société enregistre les frais de développement selon la méthode préférentielle d'enregistrement en immobilisations incorporelles. Ainsi, les dépenses de développement qui remplissent les critères d'activation sont inscrites en immobilisations.

Les coûts de développement constitutifs de la valeur de l'immobilisation incorporelle incluent les coûts au titre des matériaux et services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle, les salaires et autres coûts liés aux personnels directement engagés, ainsi que les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour générer l'actif.

Les frais de collection sont activés et amortis sur 2 ans.

Les projets de développement sont amortis à compter de la date de commercialisation et la durée d'amortissement est fonction de la durée de vie probable des projets (3 à 5 ans).

Enregistrement du chiffre d'affaires :

- Activité ventes licences en mode « SAAS » (software as a service) prestation globale de mise à disposition d'un support (licence, site...) rendue de façon linéaire. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et de prestation de maintenance dans un contrat unique. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et Vente de prestation de maintenance dissociées contractuellement : La reconnaissance du CA se fait à la signature du contrat pour la licence (concomitant à la livraison) et au fur et à mesure de leur réalisation pour les prestations associées.
- Activité Studio / développements spécifiques : exécution de travaux ponctuels analysés comme des prestations discontinues au sens du Plan Comptable Général. Le chiffre d'affaires est enregistré lorsque la prestation est réalisée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	1 651 548		598 448
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 924 253		897 547
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	209 645		54 840
Installations générales agencements aménagements divers	29 998		7 537
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	262 286		34 305
Immobilisations corporelles en cours			6 378
TOTAL	501 929		103 060
Autres participations	909		
Prêts, autres immobilisations financières	27 120		
TOTAL	28 029		
TOTAL GENERAL	4 105 759		1 599 055

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL	297 025	0	2 547 021	2 547 021
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	297 025	481 699	2 043 076	2 043 076
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		86 054	178 431	178 431
Installations générales agencements aménagements divers			37 535	37 535
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		12 317	284 274	284 274
Immobilisations corporelles en cours			6 378	6 378
TOTAL		98 371	506 618	506 618
Autres participations			909	909
Prêts, autres immobilisations financières		3 000	24 120	24 120
TOTAL		3 000	25 029	25 029
TOTAL GENERAL		583 069	5 121 744	5 121 744

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	563 906	539 256		1 103 162
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 181 522	705 881	481 699	1 405 704
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	138 995	52 705	86 054	105 646
Installations générales agencements aménagements divers	14 625	3 852		18 477
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	190 410	56 850	12 317	234 943
TOTAL	344 029	113 407	98 371	359 065
TOTAL GENERAL	2 089 456	1 358 544	580 070	2 867 931

m

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	539 256				
Autres immob.incorporelles TOTAL	705 881				
Instal.techniques matériel outillage indus.	52 705				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 852				
Matériel de bureau informatique mobilier	56 850				
TOTAL	113 407				
TOTAL GENERAL	1 358 544				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	1 300	32 569	1 300		32 569
Autres provisions pour risques et charges	93 333		93 333		
TOTAL	94 633	32 569	94 633		32 569

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	251 344	44 788	140 289		155 843
TOTAL	251 344	44 788	140 289		155 843
TOTAL GENERAL	345 977	77 357	234 922		188 412
Dont dotations et reprises d'exploitation		44 788	140 289		
financières		32 569	94 633		

Provisions pour dépréciation :

- La provision pour dépréciation des comptes clients enregistre les risques de recouvrement évalués par la société au vu de chaque dossier.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	24 120	0	24 120
Clients douteux ou litigieux	332 341	332 341	
Autres créances clients	1 672 374	1 672 374	
Personnel et comptes rattachés	11 296	11 296	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 316	1 316	
Impôts sur les bénéfices	509 786	509 786	
Taxe sur la valeur ajoutée	213 463	213 463	
Divers état et autres collectivités publiques	204 500	204 500	
Groupe et associés	85	85	
Débiteurs divers	398 512	398 512	
Charges constatées d'avance	112 339	112 339	
TOTAL	3 480 130	3 456 010	24 120

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	500 000	500 000		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	72 100	72 100		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 393 202	235 732	1 007 470	150 000
Emprunts et dettes financières divers	26 667	26 667		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 257 936	1 257 936		
Personnel et comptes rattachés	305 551	305 551		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	386 568	386 568		
Taxe sur la valeur ajoutée	232 479	232 479		
Autres impôts taxes et assimilés	62 321	62 321		
Groupe et associés	5 480	5 480		
Autres dettes	774 012	774 012		
Produits constatés d'avance	631 257	631 257		
TOTAL	5 647 572	4 490 102	1 007 470	150 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	625 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	326 823			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	140 620			140 620
Actions de préférence	1.0000	108 949			108 949

La société a émis et attribué plusieurs plan de BSPCE qui ont les caractéristiques suivantes :

- Attribution de 420 BSPCE d'une valeur de 28€ exerçable jusqu'au 23/09/2019
- Attribution de 170 BSPCE d'une valeur de 28€ exerçable jusqu'au 05/07/2021
- Attribution de 5904 BSPCE(1) d'une valeur de 32,10€ exerçable jusqu'au 24/05/2022
- Attribution de 7491 BSPCE d'une valeur de 32,10€ exerçable jusqu'au 04/07/2022
- Attribution de 2438 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable jusqu'au 25/05/2026
- Attribution de 670 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 31/05/2020
- Attribution de 3348 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 23/09/2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	229 289	20.00
Total général	229 289	

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-22.1)

En 2017, huit projets de développement remplissent les critères d'activation et sont immobilisés pour un montant total de 676 092 €. Il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ces projets sont enregistrés au bilan au compte 203000 et ont commencé leur amortissement.

Pour rappel, les frais engagés pour la recherche et le développement par la société FITTINGBOX sur les 5 derniers exercices s'élèvent à (calculés selon l'évaluation CIR) :

- exercice 2013 : 922.505€
- exercice 2014 : 1.052.760€
- exercice 2015 : 1.255.543€
- exercice 2016 : 1.651.963€
- exercice 2017 : 1.815.584€

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	230 102	33.00
Site Allolunettes	137 814	20.00
Brevets	418 584	20.00
Collections marques	1 205 217	50.00

Brevets :

La valorisation des brevets intègre exclusivement les charges externes engagées et les coûts internes ne sont pas valorisés.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Collections marques :

La constitution d'un fonds numérisé de modèles de marques est enregistrée en actif incorporel.

La valorisation retenue est au coût direct de production.

Le fonds de modèles est amorti sur la durée d'exploitation commerciale de chaque collection soit sur 2 ans. En N+2, à l'issue de la période d'amortissement, la collection est mise au rebut.

Au 31/12/2017, le poste Collections/marques est donc constitué des collections 2016/2017 et 2017/2018 pour une valeur brute totale de 1205K€. La production immobilisée de l'exercice s'élève à 552K€ et la dotation aux amortissements à 603K€.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 & 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 & 5 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 & 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
Obligations convertibles	500 000	1	

La société a émis un emprunt obligataire de 500.000€ convertible en actions de préférence de catégorie B de la société.

L'emprunt d'une durée initiale de 5 ans, a été remboursé par anticipation en janvier 2018, sans majoration de la prime d'émission.

En conséquence de cette décision, la provision pour prime de non conversion enregistrée pour un montant de 93K€, a été reprise au cours de l'exercice 2017.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euro déterminée sur la base du taux interne en vigueur à la date de l'opération. Les créances, dettes et disponibilités sont évaluées à la clôture du 31 décembre 2017 au cours de fin d'exercice, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Gains et pertes de changes liés à des opérations commerciales : la société a appliqué le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture à compter du 1er janvier 2017. Ce changement a les incidences suivantes sur les comptes de la société au 31 décembre 2017 : Reclassement des gains et pertes de change liés à des opérations commerciales en résultat d'exploitation pour une charge nette de 12.989€. Ces gains et pertes de change étaient comptabilisés au 31 décembre 2016 en résultat financier pour une charge nette de 12.894€.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	182 389
Autres créances	210 857
Total	393 247

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 894
Dettes fiscales et sociales	492 965
Autres dettes	550 745
Total	1 168 595

m

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		112 339
Total		112 339
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		631 257
Total		631 257

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarie
Cadres	37
Agents de maîtrise et techniciens	7
Employés	4
Total	48

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 834 200 -	435 441 -
Résultat comptable (hors participation)	1 834 200	435 541 -

L'impôt société de l'exercice est un produit d'impôt du fait du crédit impôt recherche de 435.541€ dégagé sur l'exercice.

La société a opté pour l'enregistrement en résultat d'exploitation (poste subvention) du crédit impôt recherche.

La société bénéficie également d'un crédit impôt compétitivité de 74.244€ comptabilisé en diminution des charges de personnel, conformément à l'avis de l'ANC du 21 février 2013.

Le CICE perçu a permis de soutenir l'embauche et les investissements.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Avals cautions accordés	92 280
Total	92 280

Cautionnement de la banque BNP Paribas auprès de la société BUROTEYCPOLE, bailleur.

En contrepartie de cette caution, la société a souscrit auprès de la BNP, 14 titres du fonds TRESOR 3.M FCP pour une valeur de 37KE.

Ces titres sont assortis d'un nantissement au profit de la BNP.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le montant de l'engagement de retraite est estimé à partir du salaire actuel et sur les hypothèses suivantes :

- hausse salariale : 3%
- taux actualisation : 2%
- turn over : taux dégressifs de turn over compris entre 10% et 100% de probabilité de présence à l'âge de départ en fonction de l'âge actuel du salarié.

Ces hypothèses conduisent à estimer le montant de l'indemnité légale ou conventionnelle à 39.000€.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- FITTINGBOX INC	272 737	100.00	164 292
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

FITTINGBOX

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 264.449 euros

Immeuble Arizona, Bâtiment A, 644 Voie l'Occitane, 31670 Labège

491 452 991 RCS Toulouse

La « Société »

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 JUIN 2018

RESOLUTION 2

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- le rapport du Directoire,
- Les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- les observations du Conseil de Surveillance, et
- le rapport général du Commissaire aux comptes,

Approuve la proposition du Directoire et,

Décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de (1.398.686) euros en totalité en report à nouveau débiteur.

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres s'élève à (455.976) euros, savoir :

Capital social	249.569 euros
Prime d'émission	671 931 euros
Réserve Légale	15.310 euros
Autres réserves	5 899 euros
Report à nouveau.....	(1.398.686) euros
Total des capitaux propres	(455.976) euros

- Rappel des dividendes distribués

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Montant total des dividendes distribués	Dividendes distribués par action	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %
31 /12/2016	0€	0€	0€	0€
31/12/2015	0 €	0 €	0 €	0 €
31/12/2014	0 €	0 €	0 €	0€

RESOLUTION 7

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations notamment le cabinet MORVILLIERS SENTENAC pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent

Pour copie certifiée conforme



**Le Président
Monsieur Ariel CHOUKROUN**